

Compte-rendu de la réunion des Référents de Proximité Etablissement Autres Hôtels – 23 juillet 2025

Début de réunion : 14h00

Fin de réunion : 14h52

Liste des Référents de proximité :



Représentants de la Direction :

Cheffe d'établissement

Responsable Relations sociales

1. Point de la Cheffe d'établissement

La Cheffe d'établissement informe les Référents de proximité qu'une réunion extraordinaire de la CSSCT a eu lieu le 21 juillet dernier afin de présenter aux membres de l'instance la phase 1 de réhabilitation de l'hôtel Séquoia Lodge.

Il est également précisé aux Référents de proximité que le local des élus RDP/CSSCT situé au Disney Davy Crockett Ranch est à nouveau accessibles et que les nouvelles clefs pourront être retirées auprès de l'assistante de la Direction avec le document CISA signé et rempli au préalable ?

Par ailleurs, elle indique aux Référents de proximité que le 25 juillet prochain, les membres de la CSSCT se rendront au Disney Davy Crockett Ranch pour visiter les nouveaux bungalows.

2. Point sur les effectifs de l'établissement

Effectifs

La Responsable Relations sociales communique les dernières données relatives aux effectifs au sein de l'établissement :

	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025	
		CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
			25	49	74
AMA			14	35	49
AMN	2		44	86	132
NCA	62	61	480	397	970
TOTAL	64	61	533	567	1225

	AMN	NCA	NCA	
	Féminin	Féminin	Masculin	Total
Dont Alternants				
Apprenti	2	7	7	16
Total	2	7	7	16

3. Point d'actualité sociale

La Responsable Relations sociales rappelle que la seconde campagne de préinscription pour l'obtention d'une place au sein d'une crèche Les Petits Chaperons Rouges en cours prendra fin le 31 août 2025.

[Plus d'informations sur THE HUB : Disneyland® Paris.](#)

4. Echanges sur les réclamations remontées par les référents de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques identifiées.

➤ DIVERS - PES

Les Référents de proximité interrogent la Cheffe d'établissement sur les nouvelles modalités d'évolution d'utilisation du PES.

La Cheffe d'établissement indique que les modalités d'utilisation ont évolué au 1er juin dernier afin de répondre aux exigences de l'administration en matière d'avantages en nature tout en permettant une utilisation plus flexible et adaptée aux besoins de chacun. De ce fait, toutes les entrées (y compris celles après 14h00) sont désormais comptabilisées en paie au mois le mois en fonction de l'utilisation réelle du mois précédent et décomptées du quota annuel de 15 entrées. Ces dispositions s'appliquent de plein droit ; l'entreprise ne peut s'y soustraire ni opérer de différence de traitement en fonction de l'heure de visite des parcs, sous peine de s'exposer à des pénalités financières.

➤ DIVERS - WFI

Les Référents de proximité expriment des difficultés avec les équipes de la Direction WFI dans le cadre de la modification du planning prévisionnel, notamment en ce qui concerne la 4^{ème} semaine. Ils ont toutefois précisé au cours des échanges que ces difficultés étaient liées à une organisation temporaire, consécutive à l'absence d'une planificatrice. La situation s'est depuis peu régularisée à la suite de son remplacement.

La Cheffe d'établissement indique que ce point a été remonté à la Direction concernée. Elle précise qu'après vérification par WFI, 92% des demandes de modification sur les 12 derniers mois ont été traitées, ce qui constitue un bon taux. La Direction prend également bonne note du fait que la situation évoquée par les Référents de proximité est désormais régularisée.

➤ DIVERS – Salle de pause, Hôtel Santé Fé

Les Référents de proximité interrogent la Cheffe d'établissement au sujet de l'absence de climatisation au sein de la salle de pause près du Loading Dock.

À titre liminaire, la Cheffe d'établissement indique que l'absence de climatisation concerne l'ensemble du bâtiment dont les chambres de l'hôtel proposées aux Guests et non uniquement cette zone. Toutefois, le bâtiment commun bénéficie d'une Centrale de Traitement d'Air (CTA) qui permet une régulation partielle de la température, notamment en période de forte chaleur. Dans l'attente de solutions structurelles, et si cela s'avère nécessaire, un ventilateur à air rafraîchissant peut être mis en place, comme cela a été fait dans d'autres locaux, afin d'apporter une solution ponctuelle et immédiate. À noter que les futurs projets de rénovation intègrent ces problématiques, identifiées comme axes d'amélioration prioritaires. Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer le confort des équipes, des brumisateurs ont d'ores et déjà été installés dans certaines zones backstage.

➤ DIVERS – Hôtel Cheyenne

Les Référents de proximité sollicitent la mise en place d'une rotation au barbecue de l'hôtel Cheyenne.

La Cheffe d'établissement confirme que ce point est déjà pris en compte par les équipes Cuisine. Une rotation est actuellement mise en place entre les différents commis de cuisine sous la supervision directe du Team Leader afin d'en garantir le bon suivi. Elle souligne que ce point relève des mesures à anticiper en période de fortes chaleurs et qu'il concerne également le site du Disney Davy Crockett Ranch.

➤ FORMATION - Langues étrangères

Les Référents de proximité demandent à ce que communications relatives aux formations en langues étrangères soient intégrées aux briefings.

La Cheffe d'établissement rappelle que le suivi de ce type de formation s'inscrit dans une démarche individuelle. Ainsi, il appartient à chaque Cast Member d'exprimer ses besoins en matière de développement de compétences, notamment lors des QC. En effet, ces échanges sont aussi l'occasion d'accompagner le salarié dans l'identification des actions de formation les plus pertinentes, en fonction de son poste, des besoins du service et de ses aspirations professionnelles. Plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés dans ce cadre, tels que le Compte Personnel de Formation (CPF) ou les formations internes proposées par l'entreprise.

➤ **CONGE / ABSENCE : Salariés en situation de handicap**

Les Référents de proximité demandent que les modalités de pose des journées CH soient abordées lors des briefings

La Cheffe d'établissement indique que ce type de thématique, par nature spécifique et individuelle, ne peut être abordé de manière approfondie lors des briefings. Elle rappelle qu'une FAQ est disponible sur D-TOOLS HR : [Article - D Tools HR](#).

Par ailleurs, les Cast Members concernés sont invités à contacter directement la [Mission Handicap](#) pour toute question ou besoin d'accompagnement :

- Par téléphone : 01 64 74 48 08 ou 01 64 74 36 32
- Par e-mail : dlp.mission.handicap@disney.com

➤ **DIVERS, Hôtel Cheyenne**

Les Référents de proximité sollicitent une réévaluation du processus de validation des besoins en personnel intérimaire. Durant les échanges, ils indiquent rencontrer des difficultés lorsque les demandes exprimées ne sont pas alignées avec la courbe théorique et souhaitent davantage de souplesse dans le traitement de ces situations

La Cheffe d'établissement indique avoir échangé avec la Direction de WFI. Un « nouveau process » est en cours de mise en place. Il permettra notamment aux OPS managers d'avoir une recommandation directe de WFI afin de faciliter une gestion plus fluide et anticipée des validations à effectuer. Elle confirme que les décisions finales relèvent de la hiérarchie opérationnelle.

➤ **DIVERS – D-TIME**

Les Référents de proximité sollicitent un temps supplémentaire alloué à l'encadrement afin de pouvoir effectuer la saisie pour leurs équipes.

En réponse, la Cheffe d'établissement rappelle qu'il s'agit d'un nouvel outil dont l'appropriation se fera nécessairement de manière progressive. Elle précise que le temps consacré à la validation et au suivi des temps de travail des équipes relève de l'organisation propre à chaque Team Leader. Par ailleurs, est déjà prévue la mise en place et le suivi de formations dans le but d'accompagner les Teams Leaders vers une montée en compétences dans la reprise en main de l'outil D-TIME. Cette démarche vise une transition fluide afin qu'ils soient opérationnels au moment de la récupération effective de la saisie prévue dans les prochaines étapes.

➤ **REMUNERA**

Les Référents de proximité demandent à obtenir des éclaircissements sur le processus de promotion en vigueur, ainsi que sur les évolutions éventuelles de celui-ci.

La Cheffe d'établissement indique qu'il ne s'agit pas de nouveaux process mais d'une meilleure exploitation des données recueillies lors des conversations de talents. Ainsi, il appartient à chaque leader « recruteur » d'identifier pour le poste considéré et au regard de la configuration d'équipe, le meilleur candidat possible pour pourvoir le poste. Parfois, il décidera d'ouvrir le poste à la mobilité, la promotion ou encore à l'externe (via annonce) et parfois, au regard également du contexte, il pourra décider de pourvoir ce poste soit via une revue mobilité, soit encore via le travail effectué chaque année autour de nos plans de succession (auquel cas le poste ne fait pas l'objet d'une annonce dans ces deux situations).

*Certains points n'ont pas pu être traités par la Cheffe d'établissement,
car ils ne relevaient pas du cadre des réclamations.*

La prochaine réunion des référents de proximité aura lieu

Les éventuelles réclamations devront parvenir au Chef d'établissement
au plus tard le 5 septembre 2025.

Cheffe d'Etablissement
Autres Hôtels

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.